



# Compte Rendu Réunion du Conseil Municipal

Lundi 09 Mai 2022

## Liste des Délibérations Examinées

---

L'an deux mille vingt-deux et le neuf du mois de mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Burie, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle de Réunions en Mairie de Burie, sous la présidence de Monsieur Gérard PERRIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 mai 2022

Présents : (12) MM. Gérard PERRIN (Maire), Patrick ANTIER (1<sup>er</sup> Adjoint), Mme Marie-Christine GILARDIN (2<sup>ème</sup> Adjointe), M. Jean-Paul ROULLIN (3<sup>ème</sup> Adjoint), Mme Magalie FOURNIER, MM. Joël LAVERGNE (Conseiller Municipal délégué), Serge REMI, Sébastien ROI-SANS-SAC, Mme Babette SCHNEIDER Babette, M. Stéphane SIMONNEAU, Mme Nathalie SIRRE-LAMBERT, M. Bernard VACHON.

Absents Excusés : (03) Mmes Stéphanie BARBASTE (Procuration à Mme Nathalie Sirre-Lambert), Nelly GAUTHIER (Procuration à Mme Marie-Christine Gilardin), M. Patrick MAILLOT.

Madame Marie-Christine Gilardin est désignée secrétaire de séance.

Le Procès-Verbal de la dernière séance en date du 30 mars 2022 a été adressé par mail à tous les conseillers le 04 avril 2022.

Monsieur le Maire demande aux membres présents s'il y a lieu de relever des observations sur celui-ci.

M. Bernard Vachon indique ⇒ « sur le fonds, aucune remarque ; en revanche, sur la forme, il est mentionné « Adjoint » pour M. Patrick Antier -1<sup>er</sup> Adj.- et M. Jean-Paul Roullin -3<sup>ème</sup> Adj.-, alors qu'il n'en est pas fait mention pour Mme Marie-Christine Gilardin, pourtant 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire. »

Le Procès-Verbal, soumis au vote, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

---

1. Budget Principal Commune ⇒ Affectation du Résultat 2021 (Rectificatif)
  2. Budget Annexe « Maion de Santé » ⇒ Affectation du Résultat 2021 (Rectificatif)
  3. Budget Principal Commune ⇒ Décision Modificative Budgétaire n° 1/2022
  4. Emprunt 60 000 € / 80 000 € pour Halle Marchande
  5. Attribution des Subventions 2022 aux Associations
  6. Eglise ⇒ Modification d'un Bureau d'Etudes
  7. Voirie Communale Accidentogène 2022 ⇒ Demande de Subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime au titre du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle aux Droits d'Enregistrement sur les Mutations à Titres Onéreux
  8. Voirie Communale ⇒ Création d'un passage bateau d'accès parcelle AB.141
  9. Médiathèque ⇒ Adoption d'un règlement intérieur
  10. Fonction Publique Territoriale ⇒ Créations de deux Postes à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, Adjoint Administratif & Adjoint Technique
  11. Approbation du Tableau des Effectifs au 1<sup>er</sup> Juillet 2022
  12. Vidéoprotection ⇒ Orientation, Proposition et Choix du Prestataire
-